

# Hache à douille et fibule La Tène moyenne trouvées dans une fosse à Oreya/Bergilers

Véronique H , Charles L ,  
Jean Philippe M et Geneviève Y

---

## RÉSUMÉ

La surveillance des travaux de construction de vastes bassins de décantation à Bergilers, commune d'Oreya, a amené la découverte d'une fosse protohistorique de grandes dimensions. Réalisée dans des délais très courts, l'intervention de sauvetage a permis de recueillir un matériel métallique intéressant et, de surcroît, peu courant dans la région. Dans celui-ci, il faut signaler la présence d'une hache à douille en fer et d'une fibule en fer qui peut être, elle, attribuée assez précisément au La Tène C1.

MOTS-CLÉS : fibule, hache à douille, La Tène II, céramique.

## ABSTRACT

*Supervision of construction work of vast settling tanks at Bergilers, commune of Oreya, resulted in the discovery of a large proto-historic pit. A rescue excavation conducted within a very short time allowed the finding of an interesting metal material uncommon in the region. Among it, worthy of mention are a socketed iron axe and an iron fibula, which can itself be attributed rather precisely to the La Tène II.*

*K : fibula, socketed axe, La Tène II, pottery.*

## 1. Introduction

Passionné d'archéologie depuis sa plus tendre enfance, Charles Lowette, archéologue amateur local, a pris, très tôt, l'habitude de prospecter le territoire de sa commune et, par voie de conséquence, de surveiller les différents travaux de terrassement qui s'y déroulaient. C'est dans ce contexte qu'il lui a été donné d'effectuer, en 1994, une intervention de sauvetage dans une fosse protohistorique menacée de disparition imminente. Pour anecdotique qu'elle puisse paraître de prime abord, cette intervention qui, en temps normal, ne mériterait qu'un simple signalement, a permis de récolter un matériel métallique peu courant dans ce type de structure comme d'ailleurs dans la région. Outre un matériel céramique très fragmentaire et d'un intérêt finalement assez limité, la structure a aussi livré des vestiges métalliques dignes d'être mentionnés, de même que deux restes osseux. Parmi ceux-ci, figure un os long, malheureusement très altéré, mais pour lequel une origine humaine semble la plus plausible (voir *infra*, rapport anthropologique). Même si la détermination exacte de l'ossement ne peut être garantie, ce type de découverte n'en demeure pas moins rare sur le territoire de la Hesbaye dont l'acidité naturelle du substrat limoneux ne permet généralement pas la conservation des restes osseux.

Vu l'intérêt évident de l'ensemble de ce matériel, Charles Lowette en a confié l'étude et la conservation à l'ASBL « Les Chercheurs de la Wallonie » à Flémalle. La restauration de la hache à douille a été effectuée par le laboratoire de la Fédération des Archéologues de Wallonie (FAW).

Il nous est agréable de remercier ici Messieurs Guy Destexhe, président de la Société archéologique de Hesbaye, qui nous a ouvert les portes de ses collections privées, nous procurant ainsi des éléments de comparaison encore inédits à ce jour, ainsi que Jean-Jacques Charpy, conservateur du Musée d'Épernay, pour ses informations et conseils avisés. Nos remerciements s'adressent également au docteur Philippe Mazy et à son fils, radiologue, qui ont effectué les radiographies des pièces métalliques. Les dessins sont de Mesdames Felicidad Giraldo Martin pour le matériel céramique et Myriam Anseau pour les objets métalliques.

## 2. Le site

En raison de l'importance des terrassements effectués à cet endroit, il est devenu difficile, à l'heure actuelle, d'appréhender, avec précision, la situation topographique du site mais l'endroit

semble particulièrement propice à l'installation humaine. Pour autant que l'on puisse encore en juger, l'occupation se développait sur un terrain en pente douce proche de la confluence entre deux cours d'eau, soit l'Yerne, distante d'environ 150 m en direction de l'est, et le Geer qui s'écoule, lui, 600 m plus au nord (fig. 1). Ce n'est donc pas un hasard si de nombreuses traces d'occupations humaines ont été repérées dans un rayon de quelques centaines de mètres.

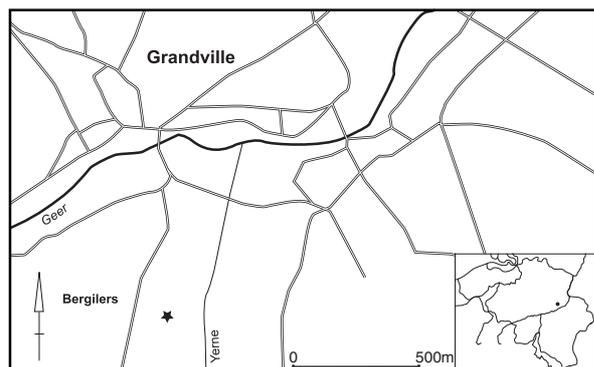


FIG. 1. – Plan de situation

Pour la période néolithique, nous nous situons à l'extrémité orientale d'une série d'occupations qui s'échelonnent le long du Haut Geer et qui constituent la limite nord occidentale de l'aire de répartition du Rubané de Hesbaye. Trois établissements ont, d'ailleurs, été signalés et partiellement fouillés dans les environs, déjà dans les années 1935–1936, par Joseph Hamal-Nandrin et trois autres ont été repérés, par la suite, dans un rayon d'à peine 1 km. Parmi ceux-ci, l'important site de Grandville-sous-la-Motte se positionne assez exactement à la confluence du Geer et de l'Yerne, donc à proximité immédiate de notre lieu de découverte (Hauzeur *et al.*, 1992). À cet endroit, Charles Lowette a également mis au jour des structures attribuables aux âges des Métaux, des sépultures mérovingiennes et surtout les vestiges d'une occupation Bas-Empire, semble-t-il assez luxueuse, de type villa (communication orale, inédit). Enfin, un cimetière attribuable, lui aussi, au Bas-Empire romain est également répertorié aux alentours (Alénus-Lecerf, 1978).

Ce rapide inventaire du potentiel archéologique du lieu ne peut certes pas être considéré comme exhaustif. Ce n'était d'ailleurs pas son but. Il nous confirme, cependant, la situation topographique avantageuse du site et nous conforte dans l'impression de nous situer dans

un secteur au potentiel archéologique particulièrement riche qui devra faire l'objet d'un suivi archéologique attentif en cas de nouveaux travaux.

### 3. La structure

La fosse a été découverte lors d'une prospection de faible étendue, simplement réalisée à la tarière et ce, préalablement à la construction de vastes bassins de décantation destinés aux besoins de la Rannerie Notre-Dame à Oreye. L'emprise concernée par ces travaux, plusieurs hectares à tout le moins, n'avait malheureusement pas été préalablement découverte de sa couche de charruage. Il nous est donc impossible de nous faire une quelconque idée de l'importance de l'occupation présente à cet endroit et pas davantage, d'ailleurs, de sa nature exacte. On peut cependant difficilement imaginer la présence d'une structure complètement isolée et, au vu de sa position sur l'emprise des travaux, il est malheureusement plus que vraisemblable que la majorité du site a disparu dans les travaux de terrassement.

En dépit de ses dimensions déjà importantes, la fosse a dû être fouillée en l'espace d'une journée à peine et par deux personnes, en profitant d'un arrêt provisoire des travaux. Il n'a donc pas été possible au découvreur d'effectuer davantage qu'une simple vidange de la structure avec récupération du matériel. Concernant ce dernier, nous avons cependant de bonnes raisons de penser, ne serait-ce qu'au vu des dimensions réduites de certains artefacts, qu'il a fait l'objet d'une récolte maximale et qu'il est peu probable que des éléments importants aient échappé à l'attention des fouilleurs. La structure a pu être dégagée et relevée en planimétrie sur l'intégralité de son périmètre mais les délais se sont révélés trop courts pour rectifier et relever correctement les profils qui n'ont fait l'objet que de prises de mesure sommaires. Nous ne disposons, en outre, d'aucune prise de vue photographique pas plus, bien sûr, que d'éventuelles études annexes. Au niveau de la fouille proprement dite, la méthode des quadrants opposés a été retenue mais le temps a manqué pour effectuer des paliers de descente réguliers, suivis de mises à plat systématiques.

La fosse présente une forme approximativement ovale et est pourvue de dimensions relativement importantes (fig. 2). Sa plus grande longueur est de 3,52 m pour une largeur maximale d'environ 1,80 m. Sa profondeur maximale apparaît également importante puisqu'elle avoisine 1,30 m par dessous une couche de charrage d'une trentaine de centimètres. Il n'est cependant pas possible d'évaluer le degré d'érosion local qui apparaît généralement assez élevé en territoire hesbignon. Elle témoigne, sur

son long côté, d'un profil en forme de cuvette avec des parois régulièrement évasées et un fond approximativement plat. L'axe perpendiculaire nous montre, lui, des parois plutôt verticales et un fond, cette fois, bien horizontal. Au niveau du comblement, les stratigraphies ne nous révèlent la présence que de deux niveaux. Une couche de terre grise, homogène et fort compacte d'après les notes de fouille, pratiquement dépourvue de matériel et d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, semble se répartir de façon assez

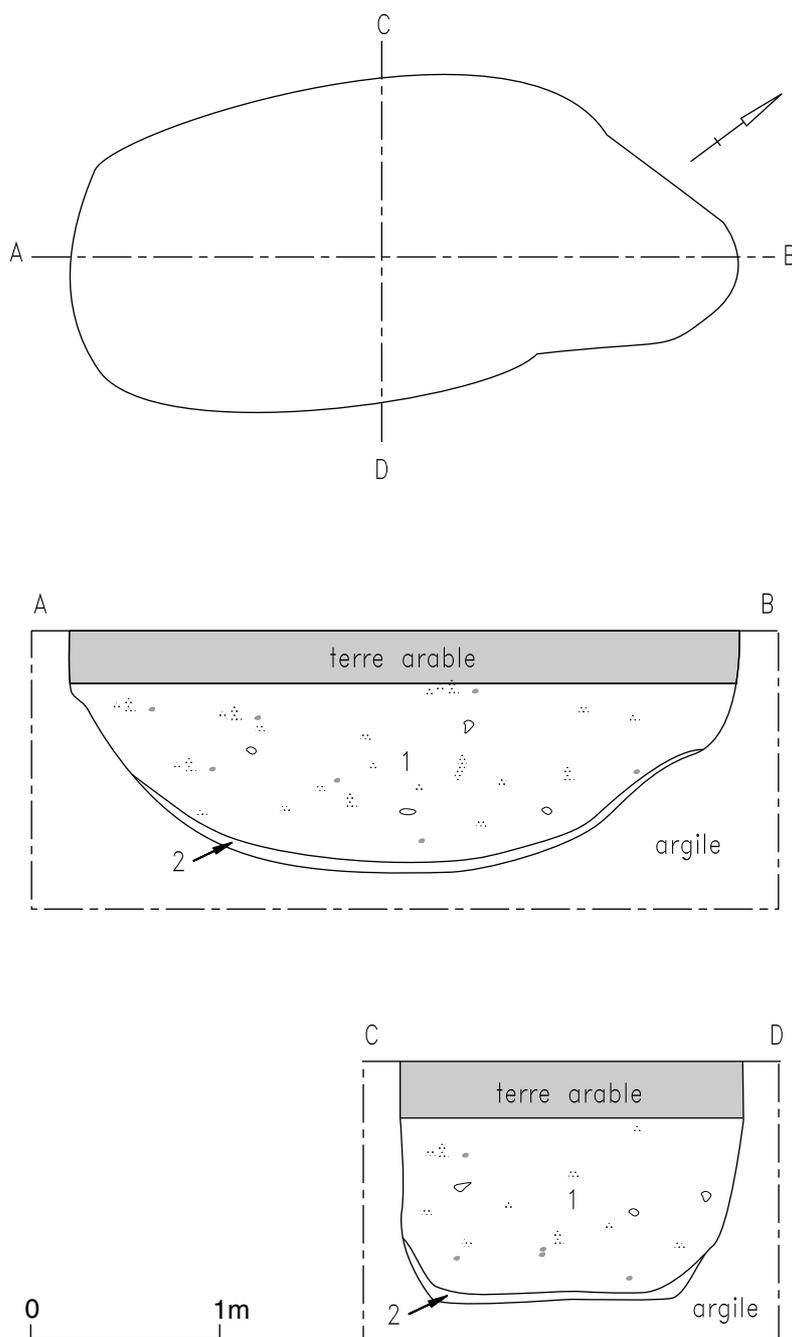


FIG. 2. – La fosse : plan et coupes

uniforme sur le fond de la structure. Il ne nous est pas possible d'émettre une quelconque hypothèse sur la nature de ce niveau mais il semble peu probable qu'il s'agisse d'une couche lessivée sous l'action de l'eau. Aucune trace d'oxydoréduction pas plus que de précipitations de manganèse ne sont signalées dans les notes de fouilles.

Passé ce niveau, la fosse ne présente qu'un seul niveau de remplissage composé d'un sédiment brun, très homogène, parsemé de particules de charbons de bois et de fragments de terre rubéfiée mais jamais retrouvés sous forme de rejets massifs. Dans l'état de la documentation, nous supposons donc que la structure a connu une phase de comblement rapide, éventuellement réalisée en un temps, dans un usage à caractère détritique. Il ne nous est pas davantage possible, non plus, d'imaginer la vocation primaire de la structure. Le matériel céramique était dispersé dans l'ensemble du comblement, sans concentrations particulières mais les pièces métalliques sont apparues groupées au même endroit.

#### 4. Le matériel céramique

Le matériel céramique se révèle particulièrement peu abondant au vu des dimensions de la fosse. Après remontage, il ne se compose que de 145 éléments qui se répartissent en un profil complet, 19 fragments de bords, 6 fragments de fonds et 119 fragments de panses. Parmi ces différents éléments, on ne distingue la présence que d'une vingtaine d'individus. Il est également apparu très fragmentaire puisque seulement un profil et deux diamètres d'ouverture ont pu être restitués. Il convient aussi de signaler que très peu de bords ont pu être recollés avec des morceaux de panse et que, même entre les fragments de bords, les remontages se révèlent rares. Bien souvent, il ne nous a donc pas été possible de distinguer les formes hautes, basses, ouvertes ou fermées et donc de positionner ces différents éléments dans les classifications typologiques habituelles.

L'intégralité des tessons entre dans la catégorie de la céramique à paroi épaisse, soit d'une épaisseur égale ou supérieure à 7 mm. Le corpus n'est constitué que de céramiques usuelles, généralement bien cuites, avec des pâtes majoritairement dégraissées au quartz. Les surfaces internes

et externes sont simplement égalisées, rarement lissées. En dehors de l'éclaboussure, forte ou légère, les éléments de décor sont totalement absents, exceptés trois tessons ornés de striures réalisées au peigne. Au vu de ces différents éléments, l'attribution chronologique et culturelle du matériel exige une certaine prudence. Nous manquons cruellement de ces repères résolument caractéristiques qui permettent, sinon une chronologie fine, au moins une classification précise dans une période culturelle bien définie. À cela s'ajoute une identification typologique rendue hasardeuse par le côté très fragmentaire du matériel. Si nous replaçons le matériel trouvé à Bergilers dans son contexte régional, soit la Hesbaye centrale, où un nombre très important de sites a été au moins partiellement exploré et, pour nombre d'entre eux, publiés par Guy Destexhe (Destexhe, 1987), on constate que ce type de matériel est ubiquiste et se retrouve couramment sur les sites de la région. Toutefois, quelques comparaisons avec du matériel champenois de même que certaines spécificités, comme la technique de l'éclaboussage ressuyé, rendent parfaitement plausible une attribution de cette céramique au III<sup>e</sup> siècle. À titre comparatif, on peut mentionner, pour les fonds n<sup>os</sup> 15 et 18, l'urne de Cernon-sur-Cooles (F), voire, malgré son fond plus débordant, le vase de la tombe 3/1963 de Dormans (F), tous deux positionnés au III<sup>e</sup> siècle (Charpy, 1995–1996, pl. 34; Duval & Kruta, 1986, fig. 5-1). Le bord n<sup>o</sup> 2 peut être mis en parallèle avec le gobelet de la tombe 23 de « La côte d'Orgeval », à Sommesous, également daté du III<sup>e</sup> siècle (Charpy, 1995–1996, pl. 405-2).

#### Description du matériel (fig. 3 et 4)

- 1) Jatte à carène haute peu saillante et à lèvre élevée et arrondie. Diamètre à l'ouverture : 170 mm; diamètre à la base : 45 mm. Hauteur : 65 mm. Paroi épaisse. Dégraissant semi-fin. Teinte noire. Surfaces internes et externes simplement égalisées.
- 2) Jatte à carène haute anguleuse et à lèvre élevée et amincie. Paroi épaisse. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Teinte noire. Surface interne simplement égalisée. Surface externe à éclaboussure forte.
- 3) Gobelet à bord rentrant et lèvre aplatie. Paroi épaisse. Dégraissant fin. Teinte noire. Surface

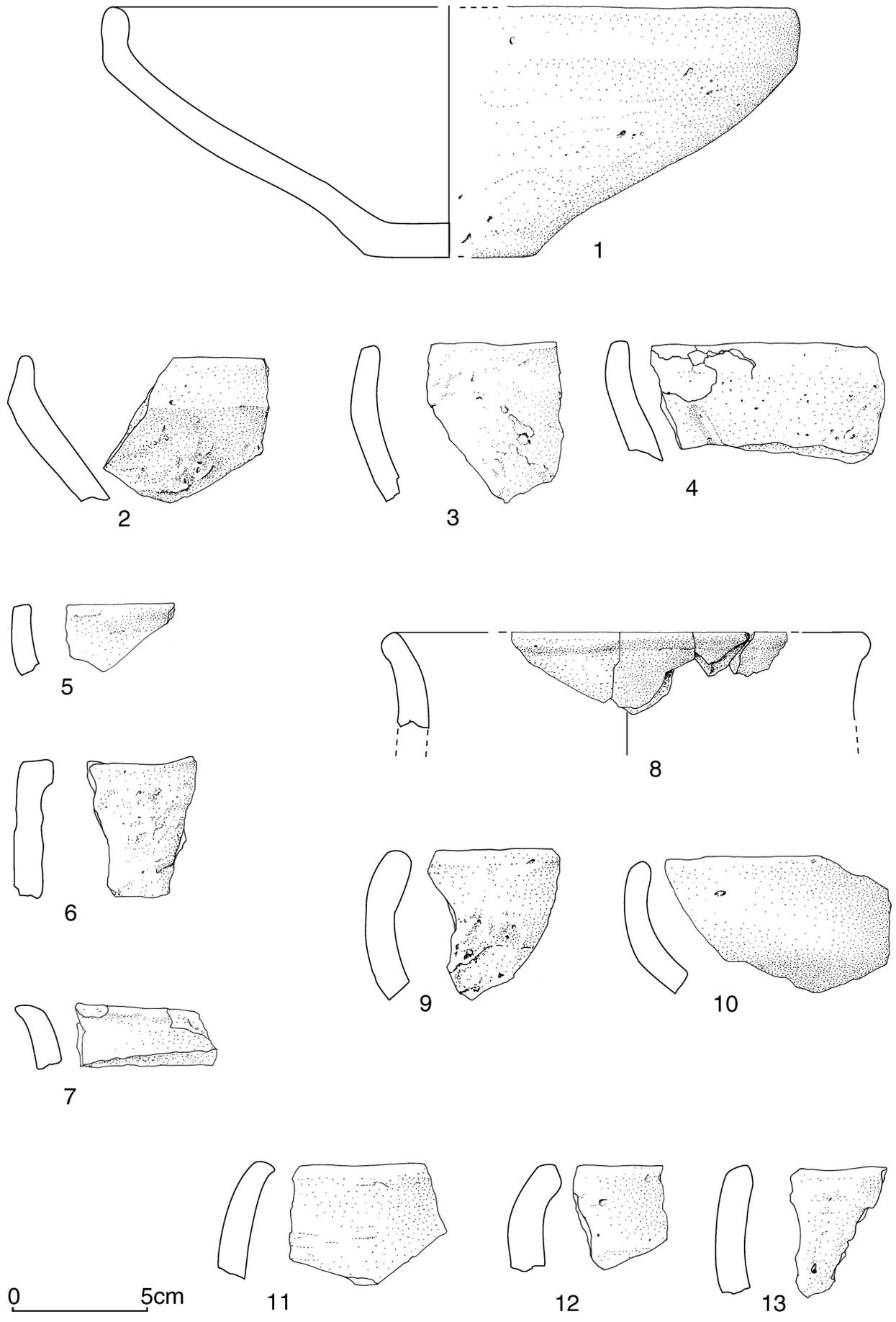
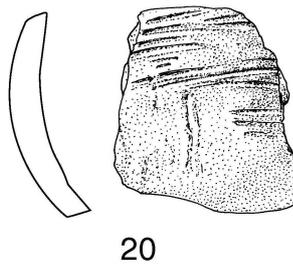
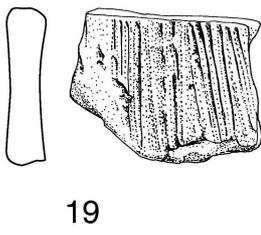
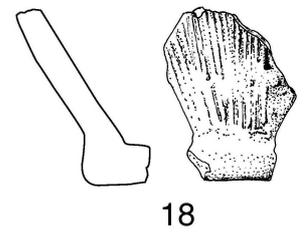
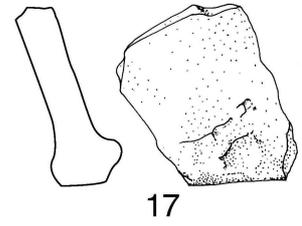
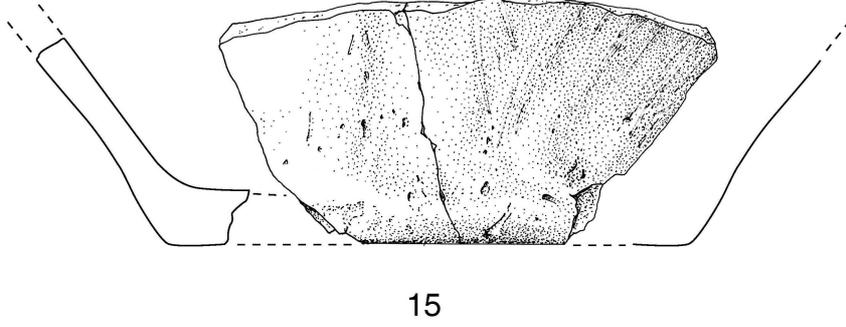
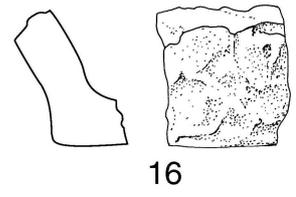
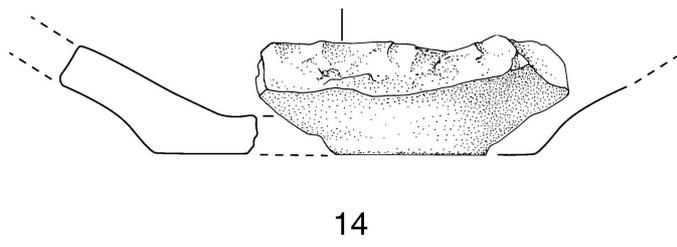


FIG. 3. - Matériel céramique



0 5cm



FIG. 4. - 14 à 20 : matériel céramique; 21 : ossement ovin

- interne simplement égalisée. Surface externe à éclaboussure légère.
- 4) Gobelet à bord rentrant et lèvre aplatie. Paroi épaisse. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Teintes rouges et noires. Surfaces internes et externes simplement égalisées.
  - 5) Bord droit à lèvre aplatie. Paroi épaisse. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Teinte noire. Surface interne lissée. Surface externe simplement égalisée.
  - 6) Bord droit à lèvre aplatie avec bourrelet interne. Paroi épaisse. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Teinte rouge. Surface interne simplement égalisée. Surface externe à éclaboussure légère.
  - 7) Lèvre de gobelet avec bourrelet externe. Paroi épaisse. Dégraissant fin. Teinte noire. Surfaces internes et externes simplement égalisées.
  - 8) Lèvre de gobelet avec bourrelet externe; Diamètre à l'ouverture : 120 mm. Paroi épaisse. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Teinte noire. Surfaces internes et externes simplement égalisées.
  - 9) Gobelet à bord rentrant et lèvre arrondie. Paroi épaisse. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Teinte noire. Surface interne simplement lissée. Surface externe à éclaboussure légère.
  - 10) Lèvre de coupe basse, arrondie. Paroi épaisse. Dégraissant fin. Teinte brune. Surfaces internes et externes simplement égalisées.
  - 11) Bord rentrant à lèvre aplatie avec bourrelet interne. Paroi épaisse. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Surface interne brune simplement égalisée. Surface externe noire simplement lissée.
  - 12) Bord rentrant à lèvre arrondie. Paroi épaisse. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Teintes noires et brunes. Surfaces internes et externes simplement égalisées.
  - 13) Bord faiblement rentrant à lèvre amincie. Paroi épaisse. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Teinte grise. Surface interne simplement égalisée. Surface externe à éclaboussure légère.
  - 14) Fond plat (de jatte ?) avec départ de panse fortement inclinée. Paroi épaisse. Teinte brune. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Surfaces internes et externes simplement égalisées.
  - 15) Fond plat avec départ de panse tronconique qui évoque un vase situliforme. Paroi épaisse. Dégraissant fin. Teinte noire. Surfaces internes et externes simplement égalisées.
  - 16) Fond plat avec départ de panse tronconique. Paroi épaisse. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Teinte grise. Surface interne simplement égalisée. Surface externe à éclaboussure ressuyé.
  - 17) Fond plat avec départ de panse tronconique. Paroi épaisse. Teinte rouge. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Surfaces internes et externes simplement égalisées.
  - 18) Fond plat avec départ de panse tronconique provenant vraisemblablement d'un vase situliforme. Décor au peigne disposé verticalement. Paroi épaisse. Dégraissant fin. Surface interne noire, simplement égalisée. Surface externe brune.
  - 19) Fragment de panse avec décor au peigne disposé verticalement. Paroi épaisse. Dégraissant fin. Teinte noire. Surface externe simplement égalisée.
  - 20) Fragment de panse avec décor au peigne diffus disposé horizontalement. Paroi épaisse. Dégraissant semi-fin à base de quartz. Teinte brune. Surface interne simplement égalisée.

## 5. Identification des deux restes osseux

Le premier est un fragment de frontal avec la base du processus cornual appartenant probablement à un ovin (*Ovis* sp.) dont l'espèce n'a pu être identifiée sur base de ce seul fragment (fig. 4:21). Le second est un segment d'os long, relativement droit, dont les extrémités articulaires n'ont pas été conservées (fig. 7:3). L'os a subi une forte altération taphonomique et est dégradé sur une bonne partie de sa surface; seule, une petite partie de sa corticale paraît intacte. L'examen n'a relevé aucune trace particulière pouvant résulter d'une activité humaine. Son état ne permet pas de l'identifier avec certitude; toutefois, l'hypothèse la plus plausible reste un fémur humain (*Homo sapiens sapiens*). En effet, sa forme, sa section et ses dimensions, sont compatibles avec un fémur de femme ou d'adolescent.

## 6. Le matériel métallique

### Fibule en fer de type LT II (fig. 5 : 1 et 2 et fig. 7 : 1)

Pièce presque complète, non restaurée. La corrosion nuit à une bonne lecture de l'objet, mais ce dernier a pu être radiographié.

Fibule à arc relativement tendu qui s'incurve pour former le pied; la section du fil est circulaire sauf au niveau de l'arc où elle est elliptique. Longueur : 83 mm.

Le pied, au profil sub-triangulaire et muni d'un porte-ardillon, vient s'attacher sur le milieu de l'arc où une protubérance évoque les restes d'un anneau de serrage qui devait agraffer le pied à l'arc. La radiographie a confirmé la présence du système d'attache et montre clairement une rudenture entre deux éléments pincés.

Par contre, le très léger renflement visible (sur le dessin) sur le retour de l'arc et qui pouvait suggérer la présence d'une toute petite perle décorative, ne consiste, d'après la radiographie, qu'en une boursouffure de rouille.

Le petit ressort, à deux fois deux spires et corde externe, se prolonge par l'ardillon qui est brisé.

C'est la seule pièce du lot qui peut être datée avec quelque précision et servir d'indicateur chronologique à la fosse. Il s'agit incontestablement d'une fibule de schéma La Tène II, voire plus particulièrement, selon les modèles champenois, La Tène C1, soit vers 280-250 av. J.-C. (J.-J. Charpy, comm. personnelle).

Ce type de fibules a connu une large diffusion mais, si des exemplaires de La Tène moyenne, tant en fer qu'en bronze, sont signalés en Belgique, comme à La Panne (Kerger, 1999 : 76), Heverlee (Mariën, 1952 : 337), Han-sur-Lesse (Cahen-Delhay, 1996, fig. 1/7), Neufchâteau-Le Sart (Cahen-Delhay, 1997 : 52, fig. 45), voire Sberchamps (Cahen-Delhay, 1993 : 20, fig. 1-2), force est de reconnaître qu'elles n'y sont pas fréquentes et que, en outre, peu d'entre elles correspondent exactement au modèle de Bergilers. Dans le même ordre d'idée, on pourra également mentionner deux fibules de type La Tène II trouvées dans une région toute proche de la Hesbaye, plus particulièrement dans le Limbourg hollandais, à Sittard (Tol *et al.*, 2000 : 135, fig. 4.23 ; merci à Luc Van Impe pour cette information).

La meilleure comparaison (pièce inédite mais exposée au musée communal de Saint-Georges-sur-Meuse) provient d'une fosse mise au jour à Hane e par G. Destexhe qui la date, sur base de la céramique, de La Tène III ; en attendant la publication de l'ensemble du matériel (que nous n'avons pas eu l'occasion de voir) de la fosse, cette attribution chronologique peut paraître surprenante car la fibule en question est indubitablement de schéma La Tène II et ressemble tant à celle de Bergilers qu'on pourrait les croire sorties d'un même atelier.

### Ardillon de fibule en fer ? (fig. 5 : 4)

Pièce non restaurée; la corrosion nuit à une bonne lecture de l'objet et la radiographie n'apporte aucune information supplémentaire.

Tige pleine de section circulaire, légèrement arquée; elle est brisée et légèrement aplatie à une extrémité tandis que l'autre est façonnée en pointe. Longueur (à la corde) : 82 mm ; diam. max. : 3,5 mm.

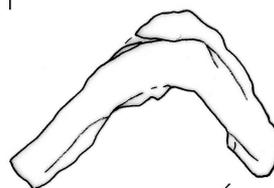
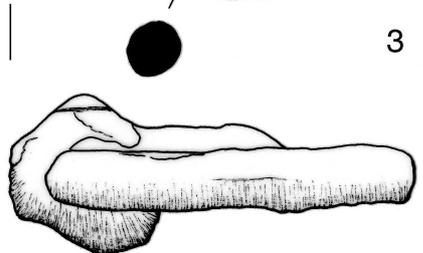
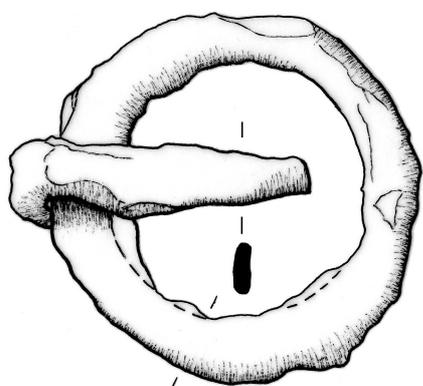
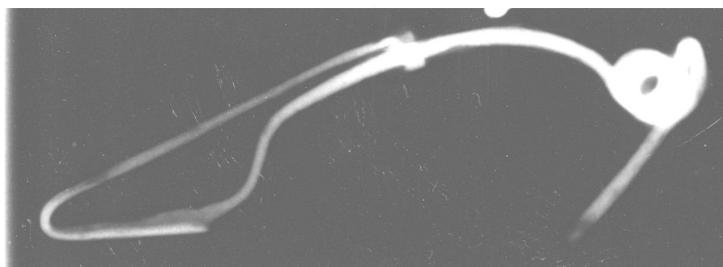
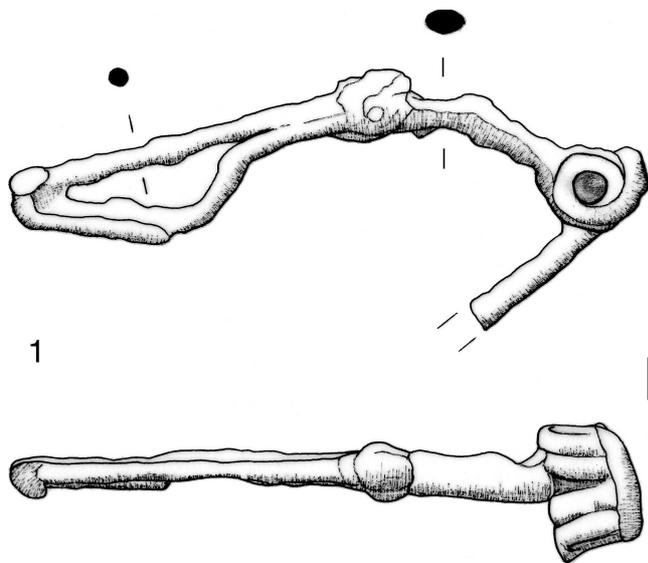
Étant donné sa morphologie et ses dimensions, il pourrait très bien s'agir d'un ardillon de fibule dont la taille serait équivalente à celle de la fibule précédente.

### Anneau articulé en fer (fig. 5 : 3 et fig. 7 : 2)

Pièce non restaurée; la corrosion et le produit badigeonné sur la pièce pour stopper sa dégradation empêchent une bonne lecture de l'objet. La radiographie n'apporte guère d'éléments supplémentaires par rapport à l'œil nu.

Anneau de forme et de section subcirculaire ; autour du jonc (brisé) figure une barrette en fer repliée à sa base pour former une bélière qui devait — et la radio l'atteste clairement — être libre et donc mobile. Si l'anneau est complet, il est en revanche difficile de se prononcer pour la barrette, même s'il semble probable que celle-ci devait se prolonger pour venir se fixer à ou dans une autre pièce. Diamètre maximum de l'anneau : 49 mm ; la largeur de l'attache varie de 5 à 10 mm.

De multiples hypothèses pourraient être avancées quant à la fonction de cet anneau ; il n'est d'ailleurs pas rare de constater que les chercheurs, confrontés à ce type d'objet, ne s'aventurent pas — et c'est compréhensible ! — à émettre une opinion. La seule quasi-certitude



0 5cm

FIG. 5. - Matériel métallique. 1 et 2 : fibule en fer de type LT II; 3 : anneau articulé en fer; 4 : ardillon de fibule en fer; 5 : tige ployée en fer.

que l'on pourrait avancer dans le cas présent, c'est qu'il appartient à un objet composite. G. Jacobi (1974:228) pense que des anneaux articulés du même genre que celui-ci peuvent avoir été reliés à du bois ou à du cuir. Avec toutes les réserves d'usage, peut-être pourrait-on proposer d'y voir un anneau d'attelage.

Il n'empêche que, dans l'absolu, il s'agit d'un anneau dont la fonction n'est pas clairement identifiable et qui s'avère parfaitement indatable; nul ne s'étonnerait de le rencontrer dans des contextes qui s'échelonnent, au moins, du v<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au xvi<sup>e</sup> siècle après !

#### Tige ployée en fer (fig. 5:5)

Pièce non restaurée; la corrosion empêche une bonne lecture de l'objet et la radiographie n'apporte aucun complément d'information.

Tige pleine, brisée à ses deux extrémités. Là où elle a pu être estimée, la section semble trapézoïdale.

L'état bien trop fragmentaire et corrodé de la pièce n'autorise aucune interprétation quant à sa fonction.

#### Hachette à douille en fer (fig. 6 et fig. 7:4)

Parmi les objets métalliques, c'est la seule pièce restaurée (Fédération des Archéologues de Wallonie); elle est bien conservée et complète. Quelques fibres de bois adhéraient à la hache, à l'ouverture de la douille, mais qui ont dû être enlevées par la restauration.

La douille, de section ovale, est complètement fermée et ne montre ni trace de soudure (qui aurait témoigné d'un façonnage par rabattement d'ailerons), ni trou de fixation

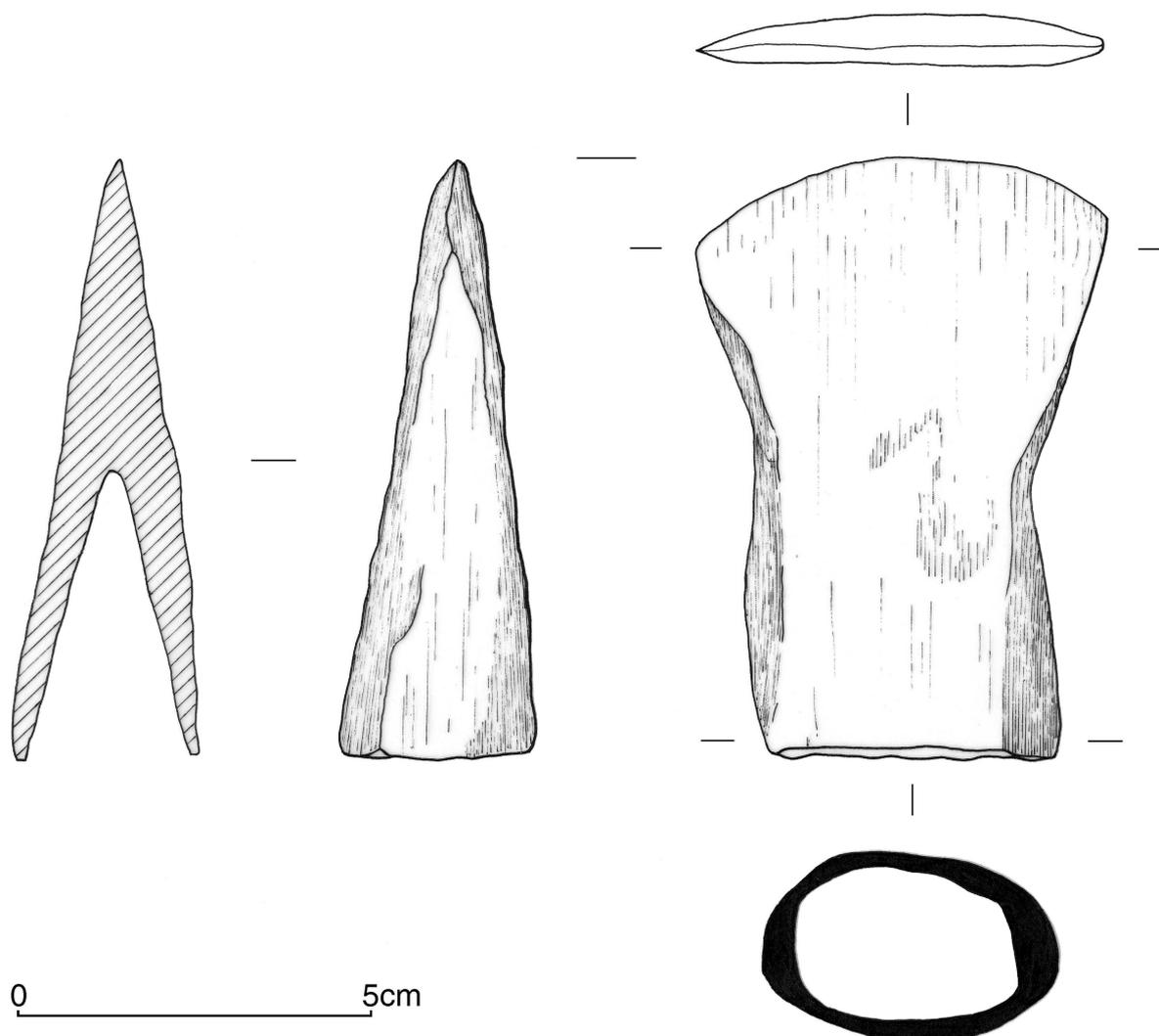


FIG. 6. – Hachette à douille en fer

du manche. Il subsiste, à l'intérieur de la douille et adhérent aux parois de celle-ci, un petit élément ferreux qui s'avère malaisé à décrire (il semble filiforme et plié à angle droit), à dessiner (non reproduit) et à interpréter; il peut tout aussi bien s'agir d'une ferraille « étrangère » à la hache qui, à un moment ou à un autre, aurait, involontairement, échoué dans la douille qu'à un amas de rouille qu'une restauration prudente n'aurait pas éliminé ou encore à une irrégularité de la douille lors de son façonnage. La possibilité d'un coin, destiné à ajuster le manche, a bien été envisagée mais, dans la bibliographie consultée, nous n'avons rencontré aucun exemple d'une telle technique pour ce type d'emmanchement (elle est par contre bien connue dans le cas d'emmanchement à perforation transversale). La radiographie de l'objet, malheureusement, n'apporte aucun élément de réponse à la question posée.

Le tranchant, à peine plus large que la douille, est peu évasé et légèrement arqué; de face, il présente une dissymétrie; son fil est émoussé et montre une extrémité plus abîmée que l'autre, tous stigmates qui témoignent sans doute d'une utilisation de l'objet.

En vertu de sa petite taille [longueur : 82 mm; largeur du tranchant : 55 mm; diamètre (intérieur) maximum de la douille : 20 × 29 mm; profondeur de la douille : 38 mm; poids : 144 g], cette pièce doit être qualifiée de hachette.

Selon les trois groupes de haches provenant de Manching, distingués par G. Jacobi (1974 : 29) sur base de leur longueur (selon la terminologie allemande, il s'agit ici des *Beile* — plus particulièrement des *Tüllenbeile* — et non des *Äxte*), notre exemplaire se classe dans la catégorie des petits artefacts qui sont compris entre 64 et 83 mm de long (les moyens se situent entre 87 et 92 mm, les grands vont de 103 à 124 mm).

### Typologie / Chronologie

Ce type d'objet se rencontre en abondance en Europe celtique et s'y s'avère particulièrement ubiquiste. En e et, la hache à douille en fer, issue des modèles de l'âge du Bronze, apparaît dès le Hallstatt C (Jacobi, 1974 : 32; Perrin, 1990 : 78; Parzinger *et al.*, 1995 : 68); fréquente pendant la période laténienne, elle se perpétue, plus sporadiquement — étant de plus en plus souvent remplacée par des spécimens

à perforation transversale —, jusqu'à l'époque romaine, voire médiévale selon certains auteurs (Hubert, 1982 : 40; Dufrasnes, 1994 : 201).

En ce qui concerne plus particulièrement les haches à douille fermée, celles-ci, selon G. Jacobi, sont caractéristiques du Hallstatt final et du début de La Tène, car abondantes à ces époques. Toutefois, G. Jacobi reconnaît qu'elles apparaissent encore épisodiquement au La Tène final et que le critère ne peut donc être reconnu comme chronologiquement déterminant de phases anciennes, tandis que pour F. Hubert, « ce type de hache, créé dès le Hallstatt D, s'est maintenu jusqu'au Moyen Âge » (Hubert, 1982 : 40). L'éventail chronologique, on le voit, est plutôt large !

### Contexte de découverte

Outre les trouvailles isolées (fortuites, de surface, dragages, ...), les haches à douille se rencontrent aussi bien en habitat qu'en sépulture et en milieu dit culturel. Quelques dépôts d'objets métalliques, dont l'environnement et la destination ne sont pas toujours clairs, sont également à mentionner.

Pour la période hallstattienne, on pourra citer :

- en contexte d'habitat, des sites tels le Mont Lassois (F) ou La Heuneburg (D);
- en milieu funéraire, les tombes aristocratiques de Sainte-Colombe-sur-Seine (tumulus de la Butte; F), de Hochdorf (D), du Dürrnberg (sépulture 116; A);
- sous forme de dépôt, celui de Rabis-Zöttnitz (Iéna; D).

Pour l'époque laténienne, signalons :

- en contexte d'habitat, des sites comme celui d'Acy (F) ou de toute une série d'*oppida* [dont Manching (D), Stradonice (CZ), le Titelberg (L), ...] où on les rencontre en quantité souvent importante;
- en milieu funéraire, Limerlé (B), Celles (F), Sarry (Marne, F); du III<sup>e</sup> siècle, on peut mentionner l'exemplaire de la tombe 6 de Normée « La Tempête » (Marne, F; Brisson *et al.*, 1969, pl. 1);
- en milieu « culturel », Gournay et Ribemont (F), La Tène et Port (CH), Éprave (B);
- en dépôt, Chotín (Slovaquie; des dizaines d'outils en fer y ont été retrouvés dans un chaudron), Larina, (F), Altdorf (CH).

### Morphologie

Les haches présentent, sous une apparente similitude, des morphologies variées. La douille peut être circulaire ou ovalaire ou, plus fréquemment, quadrangulaire. Elle peut être soit complètement fermée, aucune trace de soudure n'étant visible (c'est manifestement le cas de notre exemplaire) ; selon D. Krausse (1996 : 87), elle serait alors réalisée « en creux », c'est-à-dire forgée dans la masse ; soit encore, et c'est ce qui apparaît le plus fréquemment sur les spécimens connus, la douille est simplement formée — sans doute par souci de facilité et de rapidité — par le rabattement d'ailerons qui peuvent, ou non, se rejoindre, formant ainsi une douille, soit largement ouverte, soit fermée, mais rarement complètement ; en règle générale, une échancrure triangulaire se profile en e et à la base de la douille.

Le tranchant, plus ou moins droit ou plus ou moins arqué, peut être étroit et, dans ce cas, être à peine plus large que la douille, soit se développer en éventail.

Les variations de taille et, par là même, de poids peuvent s'avérer sensibles. À titre d'exemple, la reconstitution de la hache de Hochdorf a été confectionnée à partir d'une barre de métal de 2 kg et son tranchant développe une largeur de 17 cm ; l'exemplaire de Bergilers atteint 144 grammes et son tranchant 55 mm !

Les haches à douille, on s'en doute, étaient emmanchées ; certains exemplaires ont d'ailleurs plus ou moins bien conservé leur manche en bois, comme à Hochdorf et à La Tène, ou encore à Bisseuil (F ; Kruta Poppi, 1999 : 44-45, n° 30). Il s'agit, en l'occurrence, d'un manche coudé dont l'extrémité distale vient se loger dans la douille ; il peut parfois y être maintenu à l'aide d'une goupille de fixation, système attesté par la présence d'une petite perforation à l'entrée de la douille comme sur un exemplaire de Larina (Perrin, 1990 : 78). L'anneau latéral que l'on observe fréquemment sur les modèles de l'âge du Bronze, bien qu'encore occasionnellement présent (Hochdorf, Manching), ne semble plus être en vogue. Comme la plupart du temps, les haches ne montrent pas de système de fixation du manche et, compte tenu de la variété des douilles, il paraît manifeste que ce dernier devait être réalisé sur mesure et avec d'innombrables précisions d'ajustement pour éviter un déchaussement intempestif.

### Fonction

Même dans sa fonction, la hache est un élément pluraliste et elle a, en e et, connu de nombreuses utilisations selon l'époque, les régions et, bien sûr, sa morphologie et son poids.

L'on sait ainsi qu'elle figurait, du moins pour certaines formes, dans l'équipement militaire de plusieurs peuples, notamment en Europe centrale, en Italie et dans les régions adriatiques, jusqu'à la fin du Hallstatt (Krausse, 1996 ; Déchelette, 1927 : 861 ; Debord *et al.*, 2000 : 237). Dans ce cas, si l'on en croit certains auteurs, la hache pouvait être lancée, ce qui présuppose une arme relativement légère et maniable à l'aide d'une seule main. L'emploi de la hache comme arme est documenté par l'iconographie des situles ou d'autres objets tels le ceinturon de Vače (A). En outre, il est évoqué par certains textes antiques qui mentionnent une *cateia* qui serait propre aux Celtes (Déchelette, 1927 : 861 ; Brunaux & Lambot, 1987 : 96).

Toutefois, il apparaît comme assez évident que l'utilisation la plus courante de la hache ait été celle d'outil, plus particulièrement réservé au travail du bois. Comme on peut encore largement l'observer aujourd'hui, l'instrument, dans ce cas, sera adapté à sa destination, selon qu'il s'agit d'abattre un arbre, opération qui s'accommode d'une lourde cognée manipulée à deux mains, de fendre des pieux ou encore d'équarrir du « petit bois ». C'est évidemment à un travail léger que l'artefact de Bergilers devait être affecté. Aux dires — accompagnés d'abord d'un air dubitatif puis d'un petit sourire en coin — d'un bûcheron consulté, la hachette, si elle a travaillé le bois — ce qu'il reste à démontrer —, devait juste être bonne à façonner des cure-dents !

La plupart des haches découvertes sur les *oppida* du deuxième âge du Fer (Manching par exemple) sont considérées comme de l'outillage, de même que celles provenant de dépôts métalliques, même si ceux-ci peuvent également revêtir une connotation culturelle (Perrin, 1990 : 79).

C'est aussi à cet endroit que l'on pourrait évoquer l'usage de l'instrument, non comme hache, mais bien comme herminette. S'il est facile de distinguer l'une de l'autre lorsque l'emmanchement est à perforation transversale, la tâche est sans doute moins aisée lorsque la douille reçoit un manche coudé et il n'est pas impossible que certains artefacts désignés sous le terme de hache aient en fait servi d'herminette.

Signalons qu'une herminette, parfaitement identifiable puisqu'elle a conservé son manche en bois de chêne, a été mise au jour à Pommerœul (Hubert, 1982 : 42).

Enfin, les frises historiées des situles ainsi que certaines découvertes ostéologiques et archéologiques nous renseignent sur un autre usage encore de la hache : l'abattage d'animaux, qu'il soit à finalité rituelle ou purement bouchère. Certains auteurs (Krausse, 1996 : 306 ; Chaume, 2001 : 173) pensent que les haches trouvées dans les sépultures aristocratiques hallstattiennes, lorsqu'elles se trouvent en association avec un type précis de mobilier (souvent un couteau ou un poignard), ont dû servir à l'abattage sacrificiel du bétail, tel qu'il était pratiqué dans l'Antiquité. Plusieurs auteurs s'accordent pour remarquer que « les sépultures avec hache(s) à douille présentent un niveau de stratification sociale qui les situent dans la frange supérieure de la société » (Chaume, 2001 : 173) et qu'une fonction sacerdotale jouée par cette élite est à envisager.

Certaines haches recueillies dans les « sanctuaires » (Ribemont, Gournay) sont également vues dans ce sens. Ainsi à Gournay, sur 20 crânes de bœuf étudiés, 19 montrent des traces qui, manifestement, résultent d'un coup porté par une hache (Krausse, 1996 : 303). À Vertault, ce sont plusieurs crânes de chevaux, cette fois, qui montrent les mêmes stigmates (Méniel, 2006 : 173). Dans le même ordre d'idée — quoique la victime cette fois soit humaine ! —, signalons que les haches (mais à perforation transversale dans ce cas) retrouvées dans certaines tombes d'Acy-Romance ont été interprétées, notamment en raison de leur association avec du mobilier particulier comme une feuille de boucher, comme instruments de sacrificateurs (de druides ?) ; la découverte d'un crâne humain entaillé d'un coup de hache — l'impact correspondant à la section d'une hache retrouvée dans une sépulture — renforce la conviction des auteurs (Lambot & Méniel, 2000 : 114–120 ; Lambot, 2006 : 182 et 186).

Dans le cadre de cet article, il ne nous appartient pas de refaire la typo-chronologie des haches, ni d'approfondir leurs diverses utilisations en fonction de leur morphologie, mais il ne serait peut-être pas inintéressant, même si l'exercice peut s'avérer ardu, de s'atteler, au vu de la quantité de matériel aujourd'hui disponible et de la variabilité qu'il présente, à une étude approfondie de ces artefacts. H. Sedlmayer

(2000) s'y est récemment essayé mais dans le cadre plus particulier des haches *mit einseitigen Schaftlappen*, c'est-à-dire des haches dont la douille est constituée par deux ailerons et dont la lame, nettement moins massive que dans les exemplaires analysés ici, apparaît comme déportée par rapport à la douille.

### En Belgique

Si, comme nous l'avons signalé plus haut, les haches à douille sont communes dans le monde celtique, il semble en aller autrement sur le territoire actuel de la Belgique. À l'occasion de la découverte d'un spécimen à Hotton, D. Marcolungo (1994 : 34) a relevé un certain nombre de parallèles auquel on peut rajouter quelques autres artefacts mais dont la somme (qui ne se prétend pas exhaustive) ne totalise que 18 individus ; et, parmi ceux-ci, seuls 13 peuvent prétendre, avec une probabilité plus ou moins grande, à une attribution à l'époque de La Tène et moins encore à une douille fermée.

#### Trouvailles isolées :

- FLOREFFE (prov. de Namur), une « hache à douille arrondie et à large tranchant droit », découverte dans « la grotte de Flore e », attribuée au La Tène III (de Loë, 1931 : 220 et fig. 120-3). Il conviendrait de vérifier l'attribution fonctionnelle et chronologique du site, celui-ci ayant apparemment livré des vestiges de l'âge du Fer, mais aussi de l'époque romaine et peut-être mérovingienne (Knapen-Lescrenier, 1970 : 92).
- HARCHIES (prov. de Hainaut), un exemplaire trouvé en surface lors de prospections ; l'auteur de la notice ne propose aucune attribution chronologique (Dufrasnes, 1994 : 201).
- PONTILLAS, « Campagne de la Grande-Sienne » (prov. de Namur), un exemplaire à « douille rectangulaire et à tranchant arqué », trouvé à l'occasion de labours, attribué au La Tène finale (de Loë, 1931 : 220 et fig. 120-1 ; Mariën, 1952 : 441 et fig. 390).
- WICHELEN (prov. de Flandre orientale), une « hache à douille arrondie et à large tranchant arqué », ainsi qu'une « hachette à douille rectangulaire et à tranchant évasé » (non illustrée), provenant toutes deux du lit de l'Escaut et attribuées au La Tène III (de Loë, 1931 : 220–221 et fig. 120-2).

En contexte âge du Fer :

- LIMERLÉ, «Haie d'Hautrimont» (prov. de Luxembourg), un exemplaire à douille provenant vraisemblablement d'une sépulture à inhumation sous tombelle de La Tène I; le fond de la douille présentait encore, au moment de sa découverte, quelques fibres du bois du manche (Meunier, 1965 : 72-73, fig. 4).
- POMMERCEUL (prov. de Hainaut), le site portuaire a livré, outre une hache à perforation transversale et une herminette à douille avec son manche en bois, une hache à douille et un autre artefact, à douille aussi, que l'auteur désigne sous les termes d'«herminette ou hachette plate». Aucune attribution chronologique précise n'est donnée pour ces objets mais le «secteur II» dont ils proviennent ne recelait que des vestiges du second âge du Fer et, pour nombre d'entre eux, plus particulièrement de La Tène III (Hubert, 1982 : 40-42 et 52-53).
- ÉPRAVE, «Trou de l'Ambre» (prov. de Namur), deux exemplaires à douille — de section ovale — partiellement ouverte et «formée par la rabattement de deux ailerons»; elles proviennent toutes deux de la Salle du Foyer qui a livré un abondant matériel daté du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C.; l'une des haches est un grand exemplaire bien conservé, l'autre (Éprave 1), plus petite, est fortement endommagée (Mariën, 1970 : 79 et 83, fig. 29).
- HAN-SUR-LESSE (prov. de Namur), le lit de la Lesse a livré sept haches, attribuées au La Tène III, dont cinq à douille fermée, une à douille partiellement ouverte et une à douille ouverte. Six d'entre elles présentent encore des restes de bois dans la douille (Tilmans, 1986-1987 : 33-34 et 94-95).
- MODAVE, Pont-de-Bonne, «Vieux-Château» (prov. de Liège), toute une série d'objets, parmi lesquels une hache à douille ouverte, ont été récoltés (au détecteur) à l'intérieur de l'éperon barré et attribués, pour une grande part d'entre eux, au La Tène III; toutefois, des vestiges romains et médiévaux y ont également été retrouvés (Doyen, Loumaye & Warmenbol, 1983 : 2, 9 et pl. 2-3).

Ces dix érentes haches présentent des gabarits variables. La longueur oscille de 75 mm (Han-sur-Lesse 5) à 150 mm (Harchies), soit du simple au double. Le tranchant, vu de face, est peu ou moyennement développé — et donc pas beaucoup plus large que le corps de la hache — ou encore s'élargit en éventail; dans ce

dernier cas, le rapport «largeur maximale du tranchant/largeur externe de la douille» est de deux ou plus. À titre d'exemple du premier cas, le rapport, pour la hache de Bergilers, n'atteint que 1,35.

Quel que soit son développement, on observe que le tranchant est plus souvent légèrement convexe, voire droit, que franchement arqué. Vues de face toujours, les haches montrent, soit des bords qui s'évasent régulièrement vers le tranchant, soit des bords qui sont d'abord parallèles entre eux, avant de s'élargir vers le tranchant; plus rarement, et un peu comme on peut le remarquer sur l'exemplaire de Bergilers, les bords se rapprochent légèrement avant de s'évaser vers le tranchant.

Pour la période gallo-romaine, la province de Luxembourg — pour se limiter à cette région — a livré plusieurs exemplaires, provenant de places fortes et de sépultures.

- HOTTON, «Ti-Château» : un exemplaire à douille quadrangulaire fermée; si l'on en croit certains vestiges recueillis dans l'éperon barré, la fortification peut être attribuée au gallo-romain précoce (Marcolungo, 1994 : 27, 33-34).
- ORTHO, «Cheslain» : ce refuge du Bas-Empire (IV<sup>e</sup> siècle) a livré un exemplaire «à douille rectangulaire fermée et tranchant élargi» (Mertens & Remy, 1971 : 35 et fig. 20; Marcolungo, 1994 : 34).

En contexte funéraire, D. Marcolungo (1994:33) signale la présence de haches à douille ouverte ou partiellement ouverte dans les cimetières de Fouches, Sampont, Viville et Villers-devant-Orval.

## 7. Conclusion

Reconnu lors d'une intervention de sauvetage effectuée en catastrophe, le site de Bergilers ne nous livrera malheureusement plus aucune information complémentaire à celles exposées dans cet article. Une seule structure a pu être explorée mais on peut difficilement imaginer qu'elle était isolée à l'origine. On ne pourra cependant que conjecturer sur la nature et surtout l'importance de l'occupation présente à cet endroit, mais l'hypothèse d'un habitat rural paraît, *a priori*, la plus vraisemblable.

Tableau récapitulatif des haches attribuées (par la littérature) à l'époque de La Tène

Sites	Longueur (mm)	Largeur du tranchant (mm)	Type de douille	Forme de la douille	Dimensions internes de la douille
<b>Bergilers</b>	<b>82</b>	<b>55</b>	<b>fermée</b>	<b>ovale</b>	<b>29 × 20</b>
Éprave 1	~ 90	~ 37-40	partiellement ouverte	ovale	15 × 12 *
Éprave 2	145	105	partiellement ouverte	ovale	42 × 28 *
Pontillas	120*	77*	fermée ? *	rectangulaire	37 × 24 *
Pommerœul 1	124	81	fermée *	sub-rectangulaire	44 × 33 *
Pommerœul 2	103	76	partiellement ouverte	ovale	31 × 23,7 *
Harchies	150	62	fermée	sub-rectangulaire	29 × 21 *
Floreffe	112*	58*	fermée ? *	arrondie	?
Wichelen 1	119*	85*	fermée ? *	arrondie	?
Wichelen 2	?	?	?	rectangulaire	?
Limerlé	100	75	fermée *	sub-rectangulaire*	30 × 25 *
Han-sur-Lesse 1	132	87	fermée	rectangulaire	47 × 33 *
Han-sur-Lesse 2	90	49	fermée	rectangulaire	32 × 23 *
Han-sur-Lesse 3	120	93	fermée	rectangulaire	40 × 31 *
Han-sur-Lesse 4	110	85	fermée	rectangulaire	33 × 16 *
Han-sur-Lesse 5	75	57	fermée	rectangulaire	28 × 17 *
Han-sur-Lesse 6	81	68	partiellement ouverte	circulaire	28 × 25 *
Han-sur-Lesse 7	102	62	ouverte	rectangulaire	30 × 23 *
Modave	79*	39*	ouverte	arrondie	17 × ? *

Remarque : il est dommage de constater que les haches ne sont jamais accompagnées de leur poids. L'astérisque \* indique que les informations ont dû être déduites, parfois tant bien que mal, d'après les dessins et/ou les photographies.

La présence d'un tibia supposé humain aurait pu, dans un premier temps, aiguiller la recherche vers un contexte funéraire mais, pour diverses raisons, cette possibilité ne nous semble pas pouvoir être retenue. L'identification de l'os n'est déjà pas assurée au vu de son état de dégradation avancé et le matériel présente aussi un caractère trop fragmentaire pour s'accorder avec un mobilier funéraire. Tant la forme que le profil et les dimensions de la structure paraissent, par ailleurs, incompatibles avec une fosse sépulcrale. On pourrait, certes, imaginer une inhumation survenue après une première phase d'abandon mais aucun élément archéologique ne vient corroborer cette éventualité. Un détournement funéraire, anciennement appelé « fosse de relégation », ne semble pas non plus pouvoir être pris en considération. Cette pratique, courante pendant toute la période de La Tène, est manifestement réservée aux structures d'ensilage, ce que n'est en aucune façon la fosse de Bergilers. Pour autant que nous puissions en juger, nous sommes plutôt en présence d'une fosse à vocation secondaire détritique comme semble l'indiquer le matériel céramique et les nombreux rejets de particules de charbon de bois et fragments de terre rubéfiée, présents

dans le comblement. Précisons aussi qu'il n'est, en outre, pas rare de retrouver des ossements humains isolés en contexte d'habitat à l'époque de La Tène.

Finalement, l'intérêt de cet article réside essentiellement dans le signalement d'un matériel métallique peu commun, principalement dans le chef de la fibule. C'est elle, en effet, qui constitue le meilleur indicateur chronologique du matériel trouvé; son attribution au La Tène C1 en fait un élément relativement rare en Belgique et en Hesbaye et, à ce titre, elle mérite d'être épinglée. Certes, elle ne permet pas de dater la fosse elle-même qui peut avoir connu une vocation primaire qui nous échappe. Elle ne peut non plus offrir une garantie de datation pour le restant du matériel dont le caractère s'avère trop ubiquiste. Toutefois, la céramique, avec certaines formes comme les gobelets et les profils situliformes, de même que le surfaçage de l'épiderme par éclaboussure, cadre bien avec une attribution au III<sup>e</sup> siècle. Les autres éléments métalliques sont par ailleurs compatibles avec cette datation. On peut donc conclure en proposant la contemporanéité globale du matériel retrouvé dans la structure.

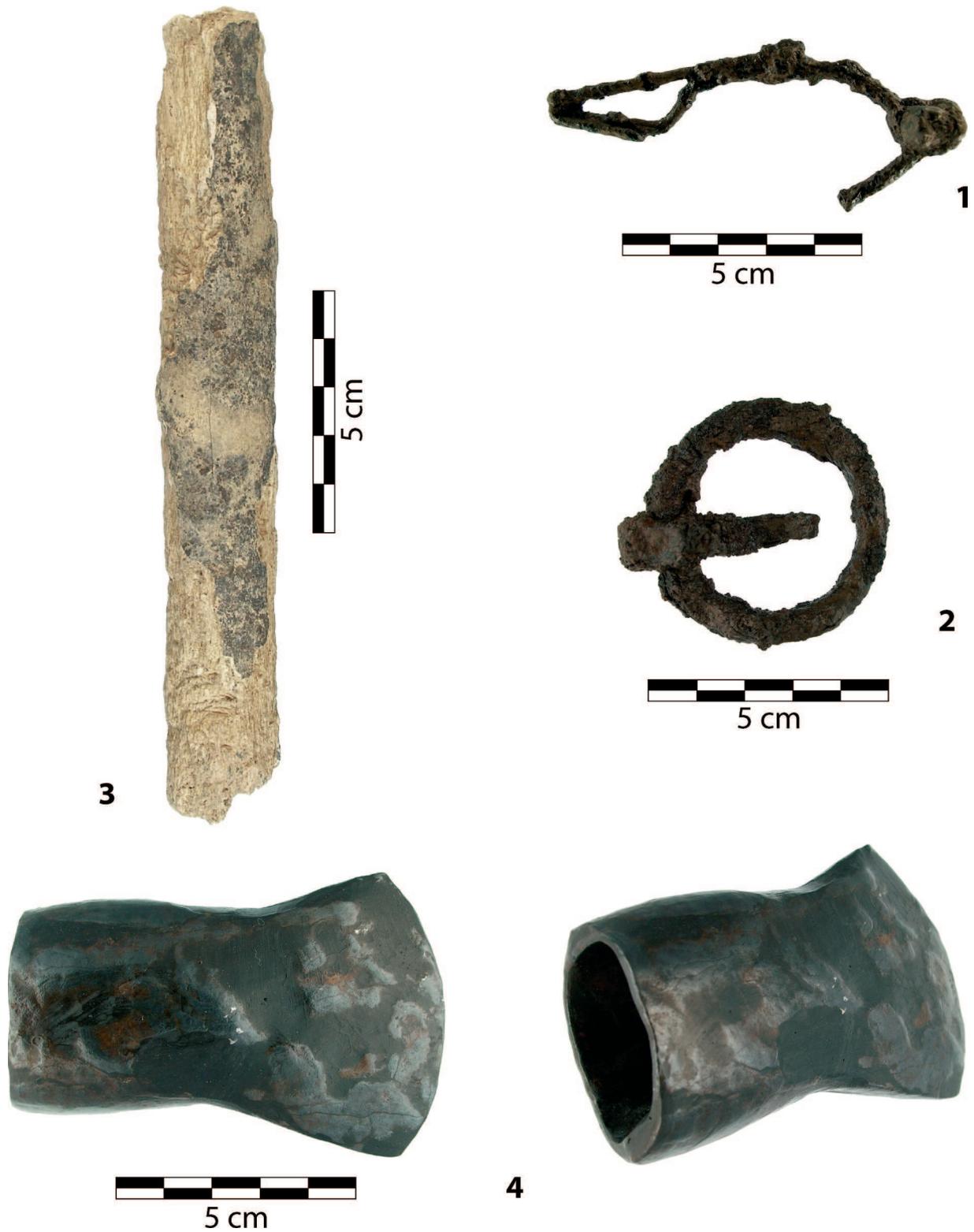


FIG. 7. - 1 : Fibule en fer de type LT II; 2 : anneau articulé en fer; 3 : fémur humain?; 4 : hachette à douille en fer.

## Bibliographie

- ALENUS-LECERF J., 1978. « Seconde campagne de fouilles à Bergilers », *Conspectus MCMLXXVII. Archaeologia Belgica*, 206 : 77-81.
- BRISSON A., HATT J.-J. & ROUALET P., 1969. « Cimetières gaulois et gallo-romains en Champagne. III. Le cimetière de La Tempête à Normée (Marne) », *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, LXXXIV : 21-37.
- BRUNAU J.-L. & LAMBOT B., 1987. *Guerre et armement chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Paris, Errance.
- CAHEN-DELHAYE A., 1993. « Deux tombes à char du v<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècle avant J.-C. à Libramont – Sberchamps (Lux.) », *Lunula. Archaeologia protohistorica*, I : 18-20.
- CAHEN-DELHAYE A., 1996. « Les fibules laténiennes dans la grotte de Han-sur-Lesse », *Vie archéologique*, 46 : 50-55.
- CAHEN-DELHAYE A., 1997. *Nécropole de La Tène à Neufchâteau-Le Sart*, Monographie d'Archéologie nationale, 10, Bruxelles.
- CHARPY J.-J., 1995-1996. *Les Celtes en Champagne du 5<sup>e</sup> au 1<sup>e</sup> siècle avant J.-C. La nécropole de Dormans (Marne) dans son contexte régional*, Thèse de doctorat inédite.
- CHAUME B., 2001. *Vix et son territoire à l'Âge du fer. Fouilles du Mont Lassois et environnement du site princier*, Protohistoire européenne, 6, Montagnac, Monique Mergoil.
- DECHELETTE J., 1927. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, IV, *Second âge du fer ou époque de La Tène*, Paris.
- DEBORD A., GOMEZ DE SOTO J. & SANSILBANO-COLLILIEUX M., 2000. « La tombe à épée et à hache du premier âge du fer d'Andone à Villejoubert (Charente, France) », *Archäologische Korrespondenzblatt*, 30 : 231-250.
- DESTEXHE G., 1987. « La protohistoire en Hesbaye centrale. Du Bronze final à la romanisation », *Archéologie hesbignonne*, 6.
- DOYEN J.-M., LOUMAYE G. & WARMENBOL E., 1983. « Matériel de l'Âge du Fer découvert au "Vieux-Château" de Pont-de-Bonne », *Amphora*, 33 : 2-17.
- DUFRESNES J., 1994. « Hache à douille en fer découverte à Harchies », *Coup d'œil sur Belœil*, vol. 8, n° 59, 3 : 200-201.
- DUVAL A. & KRUTA V., 1986. « Le fourreau celtique de Cernon-sur-Coole (Marne) », *Gallia*, 44 : 1-27.
- FEUGÈRE M. & GUILLOT A., 1986. « Fouilles de Bragny. 1. Les petits objets dans leur contexte du Hallstatt final », *Revue archéologique de l'Est*, XXXVII : 159-221.
- HAUZEUR A., LOWETTE Ch. & JADIN I., 1992. « Ensemble rubané, bracelet en céramique et Céramique du Limbourg à Grandville-Sous la Motte », *Bulletin de la Société royale belge d'études géologiques et archéologiques « Les Chercheurs de la Wallonie »*, XXXII : 95-132.
- HUBERT F., 1982. *Site portuaire de Pommerœul, I. Catalogue du matériel pré- et protohistorique*, *Archaeologia Belgica*, 248, Bruxelles.
- JACOBI G., 1974. *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*, Die Ausgrabungen von Manching, 5, Wiesbaden.
- KERGER P., 1999. « Étude du matériel archéologique de l'atelier de sauniers à De Panne (Fl.-Occ.) », *Lunula, Archaeologia protohistorica*, VII : 74-81.
- KNAPEN-LESCRENIER A.-M., 1970. *Répertoire bibliographique des trouvailles archéologiques de la province de Namur*, Répertoires archéologiques. Série A : Répertoires bibliographiques, IX, Bruxelles.
- KRAUSSE D., 1996. *Hochdorf III. Das Trink- und Spieseservice aus dem späthallstattzeitlichen Fürstengrab von Eberdingen-Hochdorf (Kr. Ludwigsburg)*, Stuttgart.
- KRUTA POPPI L. (dir.), 1999. *Le arti del fuoco dei Celti. Ceramica, ferro, bronzo e vetro nella Champagne dal V et I secolo a. C.*, Fiorano Modenese.
- LAMBOT B., 2006. *Religion et habitat. Les fouilles d'Acy-Romance*, in C. Goudineau (dir.), *Religion et société en Gaule*, Paris, Errance, p. 177-190.
- LAMBOT B. & MÉNIEL P., 2000. *Le centre communautaire et culturel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional*, in S. Verger (éd.), *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes)*,

- France), Collection de l'École française de Rome, 276, Rome, p. 7–139.
- DE LOË A., 1931. *Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné. II. Les âges du métal*, Bruxelles.
- MARCOLUNGO D., 1994. « L'éperon barré du Ti-Château à Hotton (Lux.) : campagnes de fouilles de 1992 et 1993 », *Archéo-Situla*, 21–24 : 27–40.
- MARIËN M.E., 1952. *Oud België. Van de eerste landbouwers tot de komst van Caesar*, Antwerpen.
- MARIËN M.E., 1970. *Le Trou de l'Ambre au Bois de Wérimont Éprave*, Monographies d'Archéologie nationale, 4, Bruxelles.
- MÉNIEL P., 2006. *Religion et sacrifices d'animaux*, in C. Goudineau (dir.), *Religion et société en Gaule*, Paris, Errance, p. 165–176.
- MERTENS J. & REMY H., 1971. *Le Cheslain d'Ortho, refuge du Bas-Empire*, *Archaeologia Belgica*, 129, Bruxelles.
- MEUNIER M., 1965. « Six sépultures d'époques di érentes sur le territoire des communes de Cherain et Limerlé », *Ardenne et Famenne*, 2 : 67–74.
- MÜLLER F., 1990. *Der Massenfund von der Tiefenau bei Bern. Zur Deutung latènezeitlicher Sammelfunde mit Wa en*, *Antiqua*, 20, Basel.
- PARZINGER H., NEKVASIL J. & BARTH F.E., 1995. *Die Byci skala-Höhle: ein hallstattzeitlicher Höhlenopferplatz*, *Römisch-Germanische Forschungen*, 54, Mainz am Rhein, Verlag Philipp von Zabern.
- PERRIN F., 1990. *Un dépôt d'objets gaulois à Larina. Hières-sur-Amby – Isère*, *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 4, Lyon.
- SEDLMAYER H., 2000. *Bewährte Simplizität. Zu einem Neufund aus dem Kastellvicus von Favianis / Mautern an der Donau (Österreich)*, in M. Feugère & M. Gustin (éd.), *Iron, blacksmiths and tools. Ancient European Crafts*, *Acts of the Instrumentum Confe-*
- rence at Podsreda (Slovenia) in April 1999, Montagnac, Monique Mergoïl, p. 179–186.
- SIEVERS S., 1984. *Die Kleinfunde der Heuneburg. Die Funde aus den Grabungen von 1950-1979*, *Heuneburgstudien*, V, Mainz.
- SIEVERS S., 2003. *Manching – Die Keltenstadt, Führer zu archäologischen Denkmälern in Bayern Oberbayern*, 3, Stuttgart.
- TILMANS F., 1986–1987. *Étude de l'occupation La Tène III au Trou de Han à Han-sur-Lesse*, Mémoire de licence inédit présenté à l'Université de Liège.
- TOL A., ROYMANS N., HIDDINK H. & KORTLANG F. (red.), 2000. *Twee urnenvelden in Limburg. Een verslag van opgravingen te Roermond en Sittard 1997-1998*, *Zuid-nederlandse Archeologische Rapporten*, 6, Amsterdam.
- VOUGA P., 1923. *La Tène. Monographie de la station publiée au nom de la commission de fouilles de La Tène*.
- WYSS R., REY T. & MÜLLER F., 2002. *Gewässerfunde aus Port und Umgebung. Katalog der latène- und römerzeitlichen Funde aus der Zihl*, *Schriften des Bernischen Historischen Museums*, 4, Bern.

Adresse des auteurs :

Véronique HURT  
Musée des Celtes  
Place Communale, 1  
6800 Libramont  
BELGIQUE

veronique.hurt@museedesceltes.be

Charles LOWETTE  
Rue d'Opheers, 6  
4360 Oreye  
BELGIQUE

Jean-Philippe MARCHAL et Geneviève YERNAUX  
Chercheurs de la Wallonie  
Rue de la Grotte, 128  
4400 Flémalle  
BELGIQUE

marchal.jean-philippe@skynet.be  
genevieve.yernaux@tiscali.be